

UNE REFORME FISCALE RADICALE EST UNE CONDITION NECESSAIRE A LA REALISATION D'UNE RAPIDE TRANSITION ENERGETIQUE

I. LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Depuis plus d'un demi-siècle, le phénomène de réchauffement climatique entamé lors de la révolution industrielle s'accélère et entraîne notre environnement et de nos sociétés vers des bouleversements majeurs.

Pour respecter l'objectif de 2 degrés de réchauffement, fixé par l'Accord de Paris, (COP 21 -déc2015) il est impératif de réduire radicalement les émissions de gaz à effets de serre.

Selon le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), les émissions nettes de CO₂ doivent décroître à partir de 2020, être divisées par deux en 2030 pour atteindre zéro à l'horizon 2050 si l'on veut espérer maintenir l'augmentation de la température terrestre à 1,5 °C par rapport à l'ère préindustrielle.

Pour cela, il faut

laisser 80% des énergies fossiles connues dans le sol...

et ne pas ouvrir de nouvelles exploitations !

Or, des sommes colossales continuent d'alimenter la recherche et l'exploitation des énergies fossiles. La France, au lieu de stabiliser ses émissions de gaz à effets de serre, accélère leurs émissions.

S'il suit son rythme actuel, **le réchauffement climatique dépassera les 1,5°C en 2030 et avant la fin du siècle la planète sera devenue invivable pour nos sociétés.**

II. LES MOYENS DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.

La transition énergétique a de multiples dimensions :

Techniques, économiques, financiers, sociaux, psychologiques, etc....

Ses principaux aspects fiscaux sont les suivants :

1- Mettre fin aux exonérations de taxe carbone pour les pollueurs industriels

Le principe du « pollueur-payeur » s'applique aux ménages et aux artisans. Les industries les plus polluantes en sont exonérées. Cette injuste inégalité de traitement doit cesser : il faut élargir l'assiette de la taxe carbone aux plus grands pollueurs et relever le taux qui leur est appliqué!

Taxer les transports aériens (kérosène) et maritimes (fioul lourd), les camions, les sites industriels soumis au marché carbone européen.

2- Instaurer « une taxe sur les dommages climatiques »

Pour chacun des 1400 sites industriels français les plus polluants, chaque tonne de carbone relâchée dans l'atmosphère doit être taxée au même niveau que les carburants du quotidien.

En effet, ces sites, bien que soumis au marché carbone européen, bénéficient de quotas d'émission gratuits ou à un coût bien inférieur au prix de la taxe carbone que nous payons lorsque nous passons à la pompe. Total, 19^{ème} plus gros émetteur de gaz à effet de serre au monde entre 1988 et 2015, a ainsi reçu gratuitement 71% des quotas de pollution dont elle avait besoin en 2017, pour ses seules raffineries françaises. Le reste a été acheté à un prix trois à six fois moins que ce que paient les ménages

Taxer les entreprises extractives pour chaque tonne de pétrole, de gaz et de charbon qu'elles extraient pourrait générer dans le monde environ 300 milliards de dollars, chaque année, entre 2021 et 2050).

Les sociétés du secteur des combustibles fossiles ont causé la majeure partie des dégâts climatiques, et ce sont les communautés les moins développées qui sont les plus touchées par les catastrophes climatiques. Elles se retrouvent face à des financements astronomiques qu'elles ne peuvent pas assumer pour se reconstruire et s'adapter. Cette nouvelle taxe abonderait des institutions financières en vue de participer significativement aux financements.

3- Investir dans la transition énergétique.

Les investissements dans les énergies renouvelables doivent être significativement augmentés.

On évalue à 45 à 75 milliards d'argent frais public et privé les montants qui doivent être réorientés vers les énergies de développement durable.

Il est en outre indispensable que ces montants soient intégralement et effectivement affectés à leur destination annoncée, et soient fléchés, c'est-à-dire suivis, pour être plus aisément acceptés par les contribuables.

Mais cela n'est pas la volonté politique de groupes de pression et du gouvernement. Ils ne jouent que sur une « fiscalité verte » (taxe sur les carburants) ne pesant que sur les ménages.

De réelles incitations réglementaires et fiscales doivent être instaurées et étendues à l'Union Européenne et au G20.

4- Taxer effectivement les bénéficiaires des multinationales françaises selon les règles de la législation française pour qu'elles cessent d'échapper à l'impôt en passant par les paradis fiscaux.